

# Délaïcisation de l'éducation au Mexique

**Adelina Arredondo, Roberto González Villarreal**, Traduction française de **Françoise Brisson**,

Texte relu et adapté par **Bruno Poucet**

DANS **ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS** 2024/1 (N° 51), PAGES 55 À 69

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1373-847X

ISBN 9782807380592

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2024-1-page-55.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Délaïcisation de l'éducation au Mexique

---

Adelina ARREDONDO

Instituto de Ciencias de la Educación (ICE)

Universidad Autónoma del Estado de Morelos (UAEM)

Av. Universidad n° 1001, Chamilpa

62209 Cuernavaca, Mor., Mexique

<adelinaarredondo@yahoo.com>

et

Roberto GONZÁLEZ VILLARREAL

Universidad Pedagógica Nacional-Ajusco

Carr. Picacho-Ajusco 24, Tlalpan

14110 Ciudad de México, CDMX, Mexique

<robertogonzalezvillarreal@gmail.com>

Traduction française de Françoise Brisson

Texte relu et adapté par Bruno Poucet

L'éducation laïque s'est façonnée à travers l'histoire politique et éducative. Au Mexique, elle a débuté durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et est actuellement inscrite dans la Constitution de la République ainsi que dans les lois fédérales et celles des différents États. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, elle a souffert de diverses formulations, aussi bien conceptuelles qu'empiriques et institutionnelles. Dès le départ, il ne faut pas confondre les termes éducation séculière et éducation laïque. Le premier renvoie à divers processus de séparation fonctionnelle entre les églises et l'État, mais pas à l'éradication de l'instruction religieuse dans les écoles. Le second se réfère à l'établissement d'un enseignement hors de toute instruction religieuse et donc à son éviction de l'école.

Le régime de laïcité recouvre ici l'ensemble des éléments qui définissent, délimitent et constituent l'éducation laïque. Il comprend l'aspect juridique, les agents impliqués, les objectifs éducatifs, les pratiques pédagogiques. Les modifications de certains aspects de ce régime altèrent le concept de laïcité, pas seulement théoriquement, mais juridiquement, politiquement et administrativement (González Villarreal & Arredondo 2019).

Cet article expose les changements qui ont eu lieu au Mexique dans les différents régimes d'éducation laïque et s'attarde sur le déroulement de ce qui peut être qualifié de délaïcisation éducative, commencée en 1992 : son processus questionne, sape, délégitimise et essaie de modifier le concept même de laïcité dans le système éducatif mexicain. Il réduit ainsi son espace, tel qu'il avait été conçu initialement. L'analyse est centrée sur le rôle joué par l'Église catholique dans cette évolution, même si la montée en puissance des évangéliques y contribue les limites de ce texte ne permettent pas de la prendre ici en compte. Elle est évoquée pour le Brésil dans l'article de Guilheme Arduini dans ce dossier. (p. 33-52)

En premier lieu sont examinées la situation d'émergence et les modifications qui ont élargi et approfondi le régime d'éducation laïque dans la Constitution mexicaine ; ensuite, le point d'inflexion, de son élargissement à sa restriction, est identifié lors d'un moment de changement néolibéral de l'État ; enfin est retracée l'évolution des propositions et des innovations conceptuelles, empiriques et juridiques qui aujourd'hui instituent cette délaïcisation du système éducatif national.

## Les avatars de l'éducation laïque de 1861 à 1992

L'enseignement laïque a une histoire qui commence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans la législation mexicaine.

### Les débuts de l'éducation laïque

En 1861, les éléments clés de sa définition se retrouvent déjà dans diverses lois fédérales et dans certaines de celles des États de la République. Le premier acte a été de cesser d'enseigner des contenus religieux dans les écoles élémentaires publiques et de mettre fin à l'obligation d'observer les grandes fêtes religieuses à Mexico et dans les territoires fédéraux. En revanche, les écoles privées, en vertu du respect du principe de la liberté d'enseignement, reconnu dans la Constitution fédérale de 1857, ont maintenu un enseignement religieux (González Villarreal & Arredondo 2017).

Toutefois, cette éducation publique laïque n'a duré qu'un temps très court, par suite de circonstances historiques : l'empereur Maximilien de Habsbourg (1863-1867), placé sur le trône du Mexique à la suite de l'invasion française de 1862, a réintégré les contenus religieux dans l'instruction publique à tous les degrés, sauf dans l'État de Chihuahua où la République et la

laïcité sont maintenues. Néanmoins, avec le rétablissement de la République après la défaite de Maximilien et son exécution le 19 juin 1867 par le général Juarez, l'instruction religieuse disparaît de nouveau dans les institutions éducatives administrées par le gouvernement fédéral et, dans certains cas, est totalement interdite comme dans l'État de Chihuahua (Arredondo 2017).

En 1873, les lois de la réforme qui établissent la séparation de l'État et de l'Église et la liberté des cultes sont désormais intégrées à la Constitution. Un an plus tard, dans l'article 4 de la loi organique de 1874 (*Ley orgánica* 1985), l'enseignement religieux ainsi que les pratiques de n'importe quel culte sont interdits dans tous les établissements éducatifs publics du pays. Ainsi en 1874 le régime libéral de l'éducation laïque est consolidé. Les écoles privées restent sous le régime de la liberté d'enseignement, mais il s'agit d'une minorité d'établissements, surtout après la dissolution des congrégations religieuses et l'interdiction d'enseigner faite aux ministres du culte (Arredondo & González 2015).

Pour autant, qu'en est-il de la laïcité ? Il faut préciser que le terme laïque n'était pas encore inscrit dans la législation, même s'il était employé dans certains textes du gouvernement : ainsi, le concept d'éducation laïque se trouvait déjà dans un ouvrage du ministre de la Justice et de l'Instruction publique, José Díaz Covarrubias, *L'instruction publique au Mexique*, publié en 1875. Il existait donc encore un décalage entre la législation et son application dans la vie scolaire quotidienne.

## La généralisation de l'éducation laïque entre 1917 et 1992

Dans la Constitution de 1917 (*Diario Oficial* 1917), tout ce qui concernait l'éducation a été défini dans l'article 3, établissant l'éducation laïque dans toutes les institutions publiques ainsi que dans les écoles primaires privées. C'était une revendication des congrès pédagogiques nationaux de 1891 et 1892, de certains partis révolutionnaires, tels que le Parti Libéral et le Congrès d'Aguascalientes de 1914. Cet article 3 de la Constitution établit un régime de laïcité, appelé ici révolutionnaire et caractérisé par l'ajout du concept d'éducation laïque au texte constitutionnel. Il prolonge l'interdiction de l'enseignement religieux dans toutes les écoles primaires publiques et l'instaure dans les écoles privées et interdit la participation de ministres des Cultes et de congrégations religieuses dans les établissements ou à la direction d'écoles primaires ou encore dans leur financement. Le Règlement Général des Écoles Particulaires de 1926 interdit le port de symboles religieux dans ces écoles (*Diario oficial* 1926).

De vives protestations de parents se sont alors élevées à la suite de ces décisions. Il y eut même une guerre civile nommée "La Cristiada" (1926-1929).

Cependant, pour durcir le contenu de la laïcité en 1934, l'article 3 a été réformé pour instaurer l'éducation socialiste, qui, en plus "d'exclure toute doctrine religieuse, lutte contre le fanatisme et les préjugés" dans le but de créer "un concept rationnel et exact de l'univers et de la vie sociale" (*Diario Oficial* 1934). Il en résulte ce qui est appelé ici régime socialiste de l'éducation laïque (González & Arredondo 2019).

En 1946, dans une situation politique différente, en plein processus d'industrialisation et d'urbanisation du pays, l'article 3 a encore été réformé pour éliminer le qualificatif socialiste de la définition de l'éducation. L'interdiction de l'enseignement religieux a été maintenue, ainsi que celle de la participation des congrégations religieuses, des ministres des Cultes, des sociétés anonymes réalisant des activités éducatives et toute association liée à des croyances religieuses, autant dans l'éducation primaire que dans le secondaire (collège), les écoles normales, les institutions d'ouvriers et de paysans. Il a aussi été établi que l'éducation aurait comme base "le progrès scientifique, luttant contre l'ignorance et ses effets, les servitudes, les fanatismes et les préjugés" (*Diario Oficial* 1946). Cet article est resté en vigueur de 1946 à 1992. Ce nouveau régime est dénommé ici nationaliste, parce que le gouvernement appelle à l'unité nationale alors que domine la guerre froide. L'article 3 de la Constitution n'a donc fait l'objet d'aucune modification entre 1946 et 1992, c'est-à-dire pendant la période de consolidation du régime politico-économique de la post-révolution. Plusieurs amendements constitutionnels ont été apportés et plusieurs politiques d'éducation et de réformes des programmes ont été mises en œuvre de 1972 à 1978, tels que les livres scolaires gratuits et obligatoires en 1961 ou encore les nouveaux programmes et méthodes d'étude dans les établissements d'enseignement, mais les éléments du régime de laïcité établis en 1946 n'ont pas subi de changement.

## 1992 : l'instauration du régime néo-libéral d'éducation laïque

En 1988, après des élections très controversées, de nouveaux responsables politiques prennent le pouvoir, mais ils manquent de légitimité en raison d'une probable fraude électorale (Barberin 1988). Un nouveau discours est mis en place, de même qu'une série de réformes législatives, institutionnelles et empiriques dénommées la Réforme de l'État. Plusieurs articles de la Constitution ont été revus, abrogés ou modifiés, surtout ceux ayant trait à la propriété de la terre et des unités de production, ainsi que ceux concernant

les communautés, les relations entre l'État et l'Église, l'éducation, la gestion de l'économie, l'autonomie de la banque centrale et bien d'autres (Rebolledo 1993, Jablonska 1994). La gouvernamentalité néolibérale, souvent explicite, parfois larvée et déguisée, est désormais devenue l'axe des transformations de cette époque (Loyo 1997, Calva 2020).

Telle est la conjoncture dans laquelle les réformes constitutionnelles ont été élaborées concernant les règlements établis pour les églises et leur reconnaissance politico-légale. Dans le discours officiel, ces réformes sont présentées comme la Réconciliation entre l'État et l'Église catholique, après les ruptures du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle (Galindo 2012, Blancarte 1991). Plusieurs interdictions du culte public se sont assouplies et les associations religieuses sont reconnues politiquement. L'interdiction de l'enseignement religieux dans les écoles privées de tous les degrés est levée (Arredondo & Ortiz 2019).

La loi crée ainsi un double système d'éducation nationale : le public, soutenu par l'État, dans lequel l'éducation est essentiellement laïque, hors de toute doctrine religieuse. Un second système, privé, dispose des mêmes orientations générales, des mêmes programmes et des mêmes critères éducatifs, à l'exception de la laïcité, dans tous les types et degrés du système éducatif (*Diario Oficial* 1992, 1993).

## Retour apparent à 1861 et 1917

Sur le plan conceptuel, il y a donc eu un retour au premier régime d'éducation laïque des années 1861 à 1917. Il est dénommé ici régime néo-libéral en concordance avec l'orientation politique et économique du gouvernement (González Villarreal & Arredondo 2019). Institutionnellement, ils se ressemblent, puisque l'éducation laïque est réservée aux institutions publiques, tandis que les écoles privées sont autorisées à inclure l'enseignement religieux, même si toutes doivent respecter les orientations positives de la laïcité, c'est-à-dire le progrès scientifique et la lutte contre l'ignorance, le fanatisme et les assujettissements. Le régime néolibéral récupère ainsi la bipartition entre la sphère séculière dans le système d'éducation nationale et la liberté d'enseignement. Il est donc présenté comme une sorte de retour au premier régime de laïcité en accord avec la séparation de l'État et de l'Église. Mais en réalité, l'environnement religieux, politique, historique et éducatif est très différent.

En 1861, lorsqu'en effet, pour la première fois, les contenus religieux sont supprimés de l'instruction primaire, la séparation de l'État et de l'Église ne concernait que l'Église catholique car les autres confessions étaient interdites selon la Constitution de 1824 (Blancarte 2013). Par ailleurs, s'il est vrai

que chaque État fédéral organisait son propre système éducatif, la plupart du temps divisé en trois degrés d'apprentissage, un système éducatif national homogène, contrôlé par l'État fédéral, n'était pas encore établi et restait en devenir (Arredondo 2001).

En revanche, en 1992, le Système d'éducation nationale était parfaitement établi, l'éducation primaire couvrait quasiment 100% de la population scolarisable et il fallait se concentrer sur la qualité et l'extension de cette couverture à d'autres degrés d'enseignement. En même temps, les objectifs de formation changeaient. Il s'agissait de passer de la formation intégrale des enfants et adolescents dans un pays souverain et indépendant, constitué de citoyens responsables d'eux-mêmes, à une formation du capital humain, donc, de sujets néolibéraux.

Ce changement institutionnel s'est accompagné de deux processus consécutifs : la réduction du budget de l'éducation publique et la croissance du secteur privé, à tous les degrés (Olivier 2007). Or le déclin de la laïcité dans l'éducation nationale a été interprété comme le signe de la réconciliation historique de l'État et de l'Église catholique au Mexique.

Après la réforme constitutionnelle de 1992, l'article 3 a subi six modifications (Cámara de diputados 2023). Même si les changements effectués en 2013 et 2019 impliquent une réforme éducative complexe et radicale, ils n'ont pas modifié le régime néolibéral de laïcité. Pas même la dernière en date, qui a été présentée comme une initiative post-néolibérale (González et al. 2020).

## **Le double système éducatif et la mise en cause de l'éducation laïque**

La division du système éducatif en sous-systèmes, laïque et religieux, est encore en vigueur après trente ans. Aucun groupe ni initiative formelle n'a proposé un retour aux régimes de laïcité antérieurs. Au contraire, depuis 1993 des initiatives constitutionnelles, des innovations conceptuelles, des pratiques gouvernementales, des forces politiques, intellectuelles, ecclésiastiques et partisans se sont développées dans le but de changer les éléments du régime, la définition de la laïcité, son remplacement, voire l'élimination définitive de l'interdiction de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques (González Villarreal & Arredondo 2010).

Il s'agit dès lors de diagnostics, de programmes, d'initiatives de loi, d'une stratégie précise, peut-être non actée, mais bien intentionnelle et plurivalente : dans ses versions critiques, la mise en question de l'ordre laïque de l'éducation publique et dans sa version politico-institutionnelle, la délaïcisation éducative. Ces propositions de remaniements ne sont pas uniquement

formulées par les dirigeants militants d'associations catholiques ou de partis de droite, mais aussi par des promoteurs du pragmatisme en politique, des défenseurs des droits humains, des chercheurs universitaires, des citoyens, des représentants populaires, des maires, des gouverneurs d'États.

Au sens strict, la laïcité, en éducation et en politique, a toujours été un sujet de débat, la cible de critiques, d'invectives et d'attaques. Il n'y a pas eu, uniquement, une continuité issue de l'émergence de l'éducation laïque, mais aussi des ruptures, des nouveautés conceptuelles, stratégiques et discursives. En même temps qu'injures, anathèmes et excommunications, il y a aussi eu des initiatives de réforme constitutionnelle, des analyses faites par des avocats ou des historiens, des exégèses de traités internationaux et de doctrines de droits de l'homme, en essayant de redéfinir le concept de laïcité éducative inscrit dans l'article 3 de la constitution du Mexique.

## La délégitimation de l'éducation laïque

Les tactiques de délégitimation visent à questionner sur le fond la légitimité de l'éducation laïque, au nom de la foi, du citoyen catholique, des droits des pratiquants. L'un des arguments récurrents est la critique périodique de la gestion de l'éducation par l'État, qui, depuis l'apparition de la laïcité, n'a cessé de se renouveler. Par exemple, en 2009, durant la VI<sup>e</sup> Rencontre Mondiale des Familles, l'archevêque-primat de Mexico a expliqué que l'État est devenu l'éducateur absolu dans l'intention d'exclure l'Église catholique. Il a proposé une législation différente, "pour la vie, la famille et l'éducation dans les valeurs religieuses, un nouveau laïcisme, fondé sur la reconnaissance des droits de l'homme par-dessus les idéologies et les systèmes politiques" (*El Universal* 2009).

### Des actions virulentes avec le soutien implicite des autorités

La forme la plus accomplie que prend la délégitimation est l'attaque ouverte, voire violente. Le 4 octobre 2009, une élue du parti au pouvoir, le PAN (Parti d'Action Nationale), accompagnée de membres des associations catholiques, *Suma tu Voz* et la *Coalición ciudadana por la Familia y la Vida* (Cofavi), ont brûlé publiquement des livres de biologie et de formation civique de l'école secondaire devant la mairie de León, Guanajuato, sous prétexte qu'ils érotisent et pervertissent les enfants, car ils encouragent l'homosexualité et la promiscuité, génitalisent l'être humain, promeuvent la perversion, l'idéologie

et la jouissance sexuels, alors que le sexe est exclusivement permis dans le mariage et, en outre, l'idéologie de genre est considérée comme une aberration (Diego 2009).

Pendant que les livres étaient brûlés dans les rues, le ministère de l'Éducation de Guanajuato a remplacé les manuels officiels par d'autres favorisant l'éducation sexuelle dans le mariage, ainsi que l'abstinence. D'autre part, les images des appareils reproducteurs masculins et féminins sont éliminées et toute l'information sur l'égalité de genre, les maladies sexuellement transmissibles, les méthodes de contraception est remaniée. D'après ces livres, le seul moyen garanti d'éviter le SIDA et d'autres maladies vénériennes est d'attendre de se marier pour avoir des rapports sexuels et de respecter la fidélité conjugale. En outre, le coït sans engagement, disent ces ouvrages, a des répercussions non seulement sur les rapports avec les amis et la famille, mais aussi sur le rendement scolaire ; la pilule du lendemain provoque le cancer de l'utérus et ces documents prônent ainsi les méthodes naturelles de contrôle de la natalité. Ils enseignent que la vie de l'être humain commence dès la conception, d'après des faits scientifiquement prouvés ; que la virginité est un trésor ; que la sexualité peut uniquement se réaliser dans le mariage ; ils censurent les unions homosexuelles et exaltent le rôle des femmes au foyer (García 2009). Le rejet des manuels du Secrétariat de l'Éducation publique (SEP) n'émanait pas seulement de secteurs du gouvernement local, mais aussi de la Confédération nationale des Écoles privées et, surtout, des critiques ecclésiales et de l'épiscopat mexicain (León Zaragoza 2006).

## **Les attaques contre l'éducation laïque par le biais de programmes éducatifs de l'Église catholique**

Les programmes éducatifs introduisent de façon d'abord discrète, puis de plus en plus ouverte, les postulats religieux dans le système éducatif national. Le but est de propager l'enseignement de la religion concernée en faisant l'impasse sur l'éducation laïque.

Une des premières interventions des prélats sur la scène politique mexicaine a été la présence, sur invitation expresse, à la prise de pouvoir du président Carlos Salinas de Gortari au 1<sup>er</sup> décembre 1988. Dès lors, les ministres religieux ont commencé à se manifester lors des actes protocolaires, accords nationaux, engagements et inaugurations d'organismes gouvernementaux, politiques et d'éducation. Ces manifestations d'intérêt se sont poursuivies sous les suivants, celui de l'alternance paniste de droite, voire de gouvernements locaux de centre-gauche. Au-delà des actes protocolaires, elles se sont concrétisées par la signature de textes sur les stratégies éducatives.

En 2002, durant le premier gouvernement fédéral du Parti Acción Nacional, le cardinal Norberto Rivera, archevêque de Mexico (émérite depuis 2017) a signé l'engagement Social pour la Qualité de l'Éducation avec le président du Comité de la Communauté Juive, Alfredo Zonana, et le métropolitain orthodoxe antiochien du Mexique, Antonio Chedraoui (décédé en 2017). Cinq ans plus tard, ils furent témoins d'honneur d'un autre programme stratégique, L'alliance pour la Qualité de l'Éducation, qu'ils ont eux-mêmes reconnue par le *Message des Évêques du Mexique au peuple de Dieu*, lors de la LXXXVI<sup>e</sup> assemblée plénière de la Conférence de l'épiscopat mexicain, dédié au rôle des laïcs dans l'évangélisation, en présence du président de la République Felipe Calderón. Celui-ci a affirmé que "les enfants et adolescents étaient exposés à un projet culturel ayant de profondes déformations éthiques, anthropologiques et civiques" et le programme éducatif proposé serait une "réponse à la plainte généralisée des parents, enseignants et de la société en général qui reconnaît l'éducation comme une voie vers le développement intégral" (Matías 2008). La pastorale éducative de l'Église catholique comprend donc des programmes pour les enseignants d'écoles particulières (c'est-à-dire privées) et publiques.

Un autre programme est celui de la Collaboration par la Vérité, qui a comme objectif d'analyser les contenus et matériels proposés en général par le Secrétariat de l'Éducation publique. Il s'agit de surveiller les programmes éducatifs officiels avec l'aide de l'Équipe nationale de Réflexion éducative (chargée par l'Église catholique de surveiller les programmes officiels), de soutenir les activités de la Fédération des Écoles particulières de Mexico (FEP), de l'Alliance des Enseignants (ALMA), de la Confédération nationale des Écoles particulières (CNEP) et de l'Union nationale des Parents (UNPF), organisations concernant les écoles privées (González et al. 2020).

D'autres actions éducatives directes existent. La collaboration avec l'Institut national d'Éducation pour Adultes, en est l'exemple le plus frappant, en particulier dans les délégations des États et municipalités. Dans la ville de Morelos, depuis novembre 2008, la collaboration avec le diocèse de Cuernavaca a ainsi été annoncée lors de la Croisade nationale d'Alphabétisation intégrale et concrétisée par l'installation d'unités opérationnelles dans les paroisses. Le but principal est d'augmenter le taux d'intégration, d'accélérer l'achèvement des études pour chaque degré, d'encourager la participation, fortifier et étendre la couverture de l'assistance éducative et de lutter contre le retard scolaire des paroissiens. Dans l'arrondissement Miguel Hidalgo de Mexico et dans les États du Michoacan, de Mexico, Jalisco, Guanajuato et Morelos entre autres, les cours d'alphabétisation sont encouragés dans les paroisses (González et al. 2020).

## La réforme de l'éducation laïque

Les changements conceptuels, juridiques et administratifs veulent réorienter le sens et la signification de l'éducation laïque. Ces initiatives de réformes de la Constitution visent à remplacer la liberté des croyances par la liberté religieuse et de conscience. Ces concepts, ces projets, ces initiatives de réforme constitutionnelle et des lois secondaires conduisent à intégrer la liberté religieuse et l'enseignement de la religion dans les écoles publiques. Il s'agit également de tentatives, de plans, d'actions et de programmes qui tranchent, critiquent et éliminent des questions telles que la liberté de genre, l'éducation sexuelle, les droits sexuels et de reproduction.

La plus frontale des tentatives de restauration est l'enseignement de la religion dans les écoles publiques, le principe de laïcité ayant été éliminé dès 1992 dans les écoles privées. Il fallait désormais aller plus loin.

Après la visite du pape Jean-Paul II au Mexique, en 1999, les arguments et les acteurs pour dispenser l'enseignement religieux dans les écoles publiques se sont multipliés. Ainsi, un sénateur du PAN affirme que ce ne devrait pas être le seul privilège des riches de pouvoir accéder à un tel enseignement religieux en payant une école privée : il devait pouvoir être accessible à tous (García 1999). L'épiscopat mexicain, de son côté, affirme que l'éducation dispensée dans les écoles publiques est discriminatoire, car elle n'inclut pas la liberté d'enseignement (Gómez 2005). Par ailleurs, le médiateur des droits de l'homme souligne que le Pacte de San José, signé par le Mexique en 1981, a été violé par le non-respect des droits des parents et des apprenants à être éduqués selon leurs croyances. Le principe de l'éducation intégrale inclut nécessairement l'éducation religieuse (Adame Goddard 2008). L'association du barreau catholique et l'archidiocèse de Mexico ont annoncé une initiative de réforme des trois articles qui limitent l'éducation religieuse dans les écoles, la participation des religieux aux activités politiques et leurs droits d'association à des fins politiques (*El Universal* 2007). Sans succès.

D'autres initiatives abordant la question ont abouti à des résultats tangibles. Elles ne venaient pas de la droite ou de l'Église catholique, mais plutôt des partis de gauche. En 2010, le sénateur Silvano Aureoles a présenté une initiative pour réformer l'article 24 de la Constitution et la mettre en conformité avec l'article 18 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* sur la liberté de pensée, conscience et religion, ainsi que la liberté de manifester en public, à propos de l'éducation et du culte (Aureoles 2010). Cette initiative, ainsi que d'autres, a été reprise et adoptée le 17 juillet 2013. Le nouveau texte constitutionnel remplace le droit à la liberté de croyance par celui de la liberté de convictions éthiques, de conscience et de religion. Un an avant, l'adjectif

laïque avait été ajouté dans la définition de la forme républicaine au Mexique : représentative, démocratique, laïque et fédérale (Blancarte 2008). Les arguments religieux et doctrinaires qui récusent l'enseignement laïque ont donné lieu à un certain nombre de recours juridiques. À deux reprises, par exemple, le droit à une éducation religieuse dans les écoles publiques a été rejeté par la Cour suprême. En revanche, un groupe de médecins ayant dénoncé une discrimination indirecte en raison de leur appartenance religieuse, la Cour a reconnu le préjudice et a statué en leur faveur (SCJN 2022).

Un ensemble d'initiatives ne s'attaque pas directement au précepte constitutionnel de la laïcité, mais le contourne plutôt et propose des objectifs d'enseignement actualisés. Elles considèrent l'objection de conscience comme un moyen de défense des enseignants, des médecins et des fonctionnaires afin qu'ils puissent refuser de donner des soins qui sont contraires à leurs convictions éthiques, leurs croyances et leurs préceptes religieux. L'enseignement de l'éducation sexuelle et civique a été également modifié en ce sens.

Dans le cadre d'une action coordonnée à l'échelle nationale, des représentants de divers partis politiques ont ainsi présenté une série d'initiatives aux congrès des différents États ainsi qu'au congrès fédéral pour que soit reconnu le droit des parents à l'approbation des contenus religieux et controversés dans les écoles publiques. La plus récente et la plus connue est le contrôle parental, appelé le "Pin Parental" (González et al. 2020), qui demande une autorisation expresse aux parents pour aborder des sujets liés à l'éducation sexuelle. D'autres propositions sont associées à "l'idéologie de genre" (Beltrán 2020). Elles ne sont plus orientées vers la laïcité en tant que concept, mais plutôt en tant que pratique ou valeur dans la formation citoyenne. Le champ d'action est la guerre culturelle, liée à l'éducation sexuelle, l'égalité des sexes, les diversités sexuelles, ethniques, corporelles et linguistiques. C'est le nouveau champ de bataille en vue de la délaïcisation éducative au Mexique, au sein même du gouvernement de gauche actuel (Barranco & Blancarte 2019).

## Conclusions

L'histoire de l'éducation laïque au Mexique, par ses formulations conceptuelles et institutionnelles, peut être divisée en trois grands moments : –l'émergence, en 1861 avec l'absence de l'éducation religieuse dans le programme officiel des établissements publics ; –la consolidation, lorsque cet enseignement a été étendu à tous les degrés dans les secteurs public et privé : les aspects positifs de la laïcité sont alors renforcés, par un enseignement dirigé vers le progrès scientifique et la lutte contre l'ignorance, les servitudes, les fanatismes et préjugés ; –le déclin, qui commence par la restriction de l'espace de laïcité

dans les seules écoles publiques et le maintien de la liberté d'enseigner la religion dans les écoles privées. Actuellement, l'offensive contre la laïcité se poursuit, cette fois, dans les écoles publiques, en mettant en avant la défense des droits de l'homme, les traités internationaux et le discours sur les inégalités.

Les attaques contre l'éducation laïque viennent de toutes parts et se présentent sous des formes diverses : quelques-unes sont tactiques et cherchent à délégitimer l'enseignement laïque ; d'autres sont des incursions plus ou moins discrètes dans le système éducatif, dans les établissements scolaires, dans la formation des enseignants, dans le contrôle des contenus. D'autres initiatives visent à reconceptualiser la laïcité, la contourner ou la modifier, en employant des instruments tels que le Pin Parental, des concepts comme la liberté religieuse et l'objection de conscience, la critique de l'idéologie de genre et, ces dernières années, les politiques publiques en faveur de la famille. Il y a donc un véritable processus de délaïcisation en cours.

Ce processus survient à un moment de crise politique et de réforme de l'État, tout au début de la perspective néolibérale au Mexique au début des années 1990. Depuis lors, il s'est consolidé dans la Constitution nationale, les lois, la jurisprudence. Cela a donné lieu à une série d'interventions dans le but de mettre en cause l'éducation laïque par une série d'actions illégales de l'Église catholique, tolérées par les pouvoirs publics, dans l'ensemble des écoles. La délaïcisation du secteur privé est favorisée par une marchandisation de l'éducation qui se traduit par des coupes budgétaires dans l'enseignement public alors que les établissements privés accroissent l'étendue de leur réseau scolaire (Arredondo 2019).

Après plus de treize décennies de construction progressive et de fonctionnement formel d'un régime complexe d'éducation laïque, qui a englobé aussi bien le secteur public que le privé, dès 1993 ses fondements juridiques, ses raisons historiques, ses environnements matériels et subjectifs sont démantelés. La délaïcisation de l'éducation qui se traduit depuis lors par un retour du religieux dans les établissements scolaires a été un processus sinueux, avec des avancées et des reculs, soutenus par les différents gouvernements, quelle que soit leur orientation politique. La légitimité et le fonctionnement de l'éducation laïque dans le système éducatif mexicain sont désormais très sérieusement mis en cause.

## Références bibliographiques

- ADAME GODDARD J. 2008 *El derecho a la educación religiosa en México*, Mexico, UNAM
- ARREDONDO A. 2001 "Desplazando al Rey en la escuela de la nueva nación mexicana: el 'Catecismo de la República'", *Historia Caribe-II*(6), 16-24
- ARREDONDO A. 2017 "De la educación religiosa a la educación laica en el currículum oficial de instrucción primaria en México (1821-1917)", *Espacio, Tiempo y Educación*4(2). 253-272
- ARREDONDO A. 2019 Les politiques publiques sur l'éducation laïque au Mexique (1792-1992), in Ferhat I et Poucet B. dir. *La laïcité, une passion française ? Perspectives croisées*, Amiens, Artois Presses Université, 153-164
- ARREDONDO A. & GONZÁLEZ Villarreal R. 2015 "De la secularización a la laicidad educativa en México", *Historia de la Educación. Anuario de la Sociedad Argentina de Historia de la Educación-15*, 140-168
- ARREDONDO A. & ORTIZ A. 2019 "Temas centrales en los debates legislativos sobre 'deslaicización' de la educación laica en México (1992-1993)", *Historia y Memoria de la Educación-9*, 343-377
- AUREOLES S. 22 avril 2010 "Proyecto de decreto por el que se reforma el primer párrafo del artículo 24 de la Constitución Política", *Gaceta del Senado-24*
- BARBERIN J. dir. 1988 *Radiografía del fraude. Análisis de las elecciones de 1988*, Mexico, Nuestro Tiempo
- BARRANCO B. ET BLANCARTE R. 2019 *AMLO y la Religión. El Estado laico bajo amenaza*, Mexico, Penguin Random House
- BELTRÁN F. 2020 "El 'pin parental' de VOX irrumpe en México: los padres deben elegir la educación de sus hijos", en ligne le 24-01-2020 <[https://infovaticana.com/2020/01/24/el-pin-parental-de-vox-irrumpe-en-mexico-los-padres-deben-elegir-la-educacion-de-sus-hijos/](https://infovaticana.com/2020/01/24/el-pin-parental-de-vox-irrumpe-en-mexico-los-padres-deben-el-https://infovaticana.com/2020/01/24/el-pin-parental-de-vox-irrumpe-en-mexico-los-padres-deben-elegir-la-educacion-de-sus-hijos/)>
- BLANCARTE R. 1991 *El poder: Salinismo e iglesia católica ¿una nueva convivencia?*, Mexico, Grijalbo
- BLANCARTE R 2008 *El Estado laico*, Mexico, Nostra Ediciones
- BLANCARTE R. 2013 *Las Leyes de Reforma y el estado laico: importancia histórica y validez actual*, Mexico, El Colegio de México
- CÁMARA DE DIPUTADOS 2023 *Reformas Constitucionales*, obtenido el 10 de mayo de 2023 en <[www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum\\_art.htm](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/cpeum_art.htm)>
- CALVA J. 2020 "La economía mexicana en su laberinto neoliberal", *El Trimestre Económico*, <[www.eltrimestreeconomico.com.mx/index.php/te/article/view/921/1094](http://www.eltrimestreeconomico.com.mx/index.php/te/article/view/921/1094)>
- DÍAZ COVARRUBIAS J. 1875 *La instrucción pública en México: estado que guardan la instrucción primaria, la secundaria y la profesional en la República*, Mexico, Imprenta del Gobierno en Palacio
- DIARIO OFICIAL DE LA FEDERACIÓN 26 juillet 1926 "Reglamento para la inspección y vigilancia de las escuelas primarias particulares del Distrito Federal y territorios federales", Mexico

- DIARIO OFICIAL DE LA FEDERACIÓN 13 décembre 1934 “Decreto que reforma el artículo 3° y la fracción XXV del 73 constitucionales”, LXXXVII-85, 849-851 <[www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/dof/CPEUM\\_ref\\_020\\_13dic34\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/dof/CPEUM_ref_020_13dic34_ima.pdf)>
- DIARIO OFICIAL DE LA FEDERACIÓN 30 décembre 1946 “Decreto que reforma el artículo 3° de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos”, <[www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/dof/CPEUM\\_ref\\_041\\_30dic46\\_ima.pdf](http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/dof/CPEUM_ref_041_30dic46_ima.pdf)>
- DIARIO OFICIAL DE LA FEDERACIÓN 28 janvier 1992 “Decreto por el que se reforman los artículos 3°. 5°, 24, 27, 130 y se adiciona el artículo decimoséptimo Transitorio de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos” <[https://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=4646748&fecha=28/01/1992#gsc.tab=0](https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4646748&fecha=28/01/1992#gsc.tab=0)>
- DIARIO OFICIAL DE LA FEDERACIÓN 5 mars 1993 “Decreto que declara reformados los artículos 3° y 31 fracción I, de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos” <[https://dof.gob.mx/nota\\_to\\_imagen\\_fs.php?codnota=4721720&fecha=05/03/1993&cod\\_diario=203519](https://dof.gob.mx/nota_to_imagen_fs.php?codnota=4721720&fecha=05/03/1993&cod_diario=203519)>
- DIARIO OFICIAL, *Órgano del Gobierno Provisional de la República Mexicana*, Constitución política des los Estados unidos mexicanos 5 février 1917 en t. V, 4ª época, Núm. 30, Mexico
- Diego M. 2009 “Defienden libro de texto editado por la SEP, México, *Correo du* 24-09-2009
- EL UNIVERSAL 9 juillet 2007 “Promueve la Iglesia iniciativa constitucional sobre libertad religiosa”, Mexico
- EL UNIVERSAL 12 janvier 2009 “Critica Arquidiócesis la educación laica”, México, *El Universal*
- GALINDO J. 2012 *Las reformas en la relación Estado-Iglesia durante el período del presidente Salinas*, México, UNAM, <<https://repositorio.unam.mx/contenidos/5026676>>
- GARCÍA C. 19 septembre 2009 “El gobierno panista de Guanajuato veta libro de biología; lo reemplaza con texto moralista”, Mexico, *La Jornada*
- GÓMEZ L. 21 mars 2005 “Con dinero del gobierno queremos dar religión en escuelas públicas, CEM”, Mexico, *La Crónica*
- GONZÁLEZ VILLARREAL R. 2020 *El Pin Parental. Materiales para luchar contra la ultraderecha en las escuelas*, San Cristóbal de las Casas, Fray Bartolomé de las Casas
- GONZÁLEZ VILLARREAL R. & ARREDONDO A. 2010 La embestida contra la educación laica. Curas, beatas, panistas y otros compañeros de ruta, in Navarro C. *El secuestro de la educación: el sexenio educativo de Elba Esther Gordillo y Felipe Calderón*, Mexico, *La Jornada-UPN*
- GONZÁLEZ VILLARREAL R. & ARREDONDO A. 2017 “1861: la emergencia de la educación laica en México”, *Historia Caribe-XII(30)*, 25-49
- GONZÁLEZ VILLARREAL R. & ARREDONDO A. 2019 “Problematizar la historia de la educación laica. Emergencia, consolidación y declive del régimen liberal de educación laica”, in Arredondo A. *La educación laica en México: estudio en torno a sus orígenes*, Mexico, Bonilla Artigas Editores y UAEM, 379-430
- GONZÁLEZ VILLARREAL R., GUERRA MENDOZA M. & RIVERA FERREIRO L. 2020 *La continuidad neoliberal. El trayecto legislativo de la refoma constitucional del artículo 3*, 2018-2019, Mexico, Navarra

- JABLONSKA A. 1994 "Modernización educativa y ética de la productividad: ejes del nuevo modelo de desarrollo", *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*-39(157), 91-111
- LEÓN ZARAGOZA G. 2006 "La Iglesia católica no está en contra de la educación sexual en secundaria", Mexico, La Jornada
- LEY ORGÁNICA DE LAS ADICIONES Y REFORMAS A LA CONSTITUCIÓN 1874 1985 *La Revolución Mexicana. Textos de su historia*, Mexico, Instituto Mora-SEP, t.I 1985
- LOYO A. coord. 1997 *Los actores sociales y la educación: los sentidos del cambio (1988-1994)*, Mexico, Instituto de Investigaciones Sociales/Plaza y Valdés Editores
- MATÍAS P. 17 novembre 2008 "La iglesia católica hizo un llamado a los gobiernos de todos los niveles y a los partidos políticos" Oaxaca, CMI Noticias Oaxaca
- OLIVIER G. 2007 *Educación superior privada en México: veinte años de expansión, 1982-2002*, Mexico, Universidad Pedagógica Nacional
- REBOLLEDO J. 1993 *La reforma del Estado en México. Una visión de la modernización de México*, Mexico, Fondo de Cultura Económica
- SCJN (Suprema Corte de Justicia de la Nación) 22 mars 2022 *Libertad religiosa. Obtenido de Derechos Humanos* <[www.sitios.scjn.gob.mx/cec/sites/default/files/publication/documents/2022-08/LIBERTAD%20RELIGIOSA\\_2022.pdf](http://www.sitios.scjn.gob.mx/cec/sites/default/files/publication/documents/2022-08/LIBERTAD%20RELIGIOSA_2022.pdf)>